

LETTRE DU CEERE

Lettre du mois de Janvier
January Newsletter

Numéro 158

● SOMMAIRE ●

- 1.Éditorial – Français... *and English*
- 2.Publications récentes
- 3.Éthique et Covid
- 4.La gazette de l'éthique animale
- 5.En ligne – Online
- 6.Agenda du mois de Janvier
- 7.Appel à communications
- 8.L'AAMES
- 9.Soutenir l'éthique
- 10.Divers

1

EDITORIAL

Des secrets qui dévoilent

Nicoletta Diasio, Université de Strasbourg, UMR LinCS (Laboratoire interdisciplinaire en études culturelles), IUF.

De nombreuses lois du secret sont battues en brèche depuis quelques années. Des mobilisations sociales révèlent des violences sexuelles subies par des femmes et des enfants (cf. les mouvements #MeToo et #MeTooInceste). La prise en compte de l'expérience des victimes d'abus sexuels sur mineurs a conduit la Conférence des évêques de France et la Conférence des religieux et religieuses de France à mandater une commission indépendante dont le rapport Sauvé a été remis en octobre 2021¹. D'autres silences sont brisés autour du harcèlement sexuel à l'université, des violences conjugales ou obstétricales.

Cette liste à la Prévert rapproche des phénomènes très divers qui ont toutefois quelques points en commun. Le premier est le lien bien connu entre secret et pouvoir : ces débats se distinguent par la prise de parole de personnes placées en situation d'asymétrie que ce soit par leur âge, leur genre, leur statut. Le deuxième élément est la mise en cause d'un interdit portant sur le dire plus que sur le savoir². La médiatisation renvoie à des faits souvent connus, mais qui ne peuvent pas être racontés et qui prennent la forme d'une réalité en forme de gruyère faite de révélations et dissimulations. Que le secret soit la conséquence d'une violence ou de l'absence de reconnaissance, son dévoilement serait à la fois une révélation, un salut et la légitimation d'une parole autrement impossible.

Ces affaires renvoient aussi au corps sexuel et sexué et aux affects. Si la politisation du corps n'est pas un fait récent, son expression prend ici la forme d'un dévoilement de zones d'ombre qu'on imaginait vouées à la transparence totale ou reléguées dans des relations pensées comme égalitaires entre sujets libres de choix et autonomes ; en ressort l'importance des tiers, ainsi que des instances de régulation – tribunaux, lanceurs d'alertes, administration publique, organisations de victimes – jusque dans les relations les plus intimes. Un autre facteur est alors la résonance publique que prennent ces secrets : les débats politiques, la présence de collectifs et d'associations, la publicisation de l'intime rappellent, comme on le clamait il y a cinquante ans, que « le privé est politique ». Les nouveaux médias redessinent les frontières entre ces domaines et tout en ouvrant de nouveaux espaces de parole, ils produisent de formes nouvelles de silence et d'interdit.

Ces secrets dévoilés fonctionnent enfin là où « le lien rejoint la loi »³, et les jeux de l'amour, de la sexualité ou du care rencontrent des procédures d'institution du couple, des parents et des enfants, d'une relation de soin ou d'éducation⁴. Ces secrets, et les violences dont ils sont issus, se déploient au cœur même des processus de formation de la personne et de son épanouissement. Ils se nichent là où la confiance est pensée comme fondatrice des relations les plus solides et intimes⁵. Que faisons-nous du corps de l'autre, de celles et ceux qui nous sont confiés ? La parole et le savoir sont-ils toujours protecteurs ? La transparence totale est-elle possible ? Ces questions restent ouvertes, l'opaque, l'insaisissable et le périlleux s'enchantant sans répit aux sentiments, à la recherche de sécurité, à l'abandon et à la responsabilité.

1 Cf. l'éditorial de Marie-Jo Thiel dans la lettre du CEERE de décembre 2021.

2 Zempléni A. (1976), « La chaîne du secret », *Nouvelle revue de psychanalyse*, 14, p. 313-324.

3 Adell N. (2014), « Le lieu, le lien, la loi. Registres du secret », *Mondes contemporains*, 5, p. 11-28.

4 Aussi, aux révélations s'en ajoutent d'autres comme la levée du silence autour de l'identité du donneur et le droit aux origines des enfants issus de dons de gamètes (cf. lois de bioéthiques adoptées en juin 2021 par l'Assemblée nationale française), qui touchent également aux processus de fabrication de la personne.

5 Secrets et silences sont ainsi constitutifs des relations de parenté, comme le montre le numéro 66/2021 de la *Revue des Sciences Sociales* : <https://journals.openedition.org/revss/7123>



EDITORIAL IN ENGLISH

Secrets that Unveil...

Nicoletta Diasio, Université de Strasbourg, UMR LinCS (Laboratoire interdisciplinaire en études culturelles), IUF.

Many secrecy laws have been undermined in recent years. Social movements are revealing the sexual violence suffered by women and children (cf. the #MeToo and #MeTooIncest movements). The recognition of the experiences of victims of sexual abuse of minors led the French Catholic Bishops' Conference and the Conference of Religious of France to mandate an independent commission led by Mr. Sauvé, whose report was submitted in October 2021. Other silences have been broken around sexual harassment in universities, domestic violence and in obstetrics.

This all-englobing list of issues brings together a wide variety of phenomena which nevertheless have some commonalities. The first is the well-known link between secrecy and power: these debates are different in that people in an asymmetrical power situation, whether that be in terms of their age, gender or status, are now speaking out. The second element is the calling to question of a prohibition that relates to telling rather than to knowledge. Media reports relate facts that are often already known but which cannot be told, and which take the form of a reality in the shape of a Swiss cheese; containing both revelations and dissimulations. Whether the secret is the consequence of violence or the absence of recognition, its unveiling becomes at once a revelation, salvation, and the legitimisation of an otherwise impossible utterance.

These cases also touch on the sexual and gendered body and its affects. While the politicisation of the body is not a recent phenomenon, its recent expression takes the form of a discovery of shadowy areas that we imagined were doomed to total transparency or relegated to relationships thought to be egalitarian between subjects who are free to choose and are autonomous. The importance of third parties as well as regulatory bodies - courts, whistleblowers, public administration, victims' organisations - even in the most intimate relationships, is emerging. Another factor is the way these issues have resonated with the public: political debates, the presence of groups, associations, and the publicisation of intimacy remind us of what was asserted over fifty years ago, namely that 'the private is political'. The new media are redrawing the boundaries in these domains and while opening up new spaces for speech, they are producing new forms of silence and prohibition.

Finally, these unveiled secrets function where "the link meets the law", and the games of love, sexuality and of care meet the procedures of the institution of the couple, of parents and children, of a relationship of care or education. These secrets, and the violence from which they arise, are deployed at the very heart of the processes that form the person and his/her flourishing. They nestle where trust is thought to be the foundation of the most solid and intimate relationships. What do we do with the body of the other, of those entrusted to us? Are words and knowledge always protective? Is total transparency possible? These questions remain open, as the opaque, the elusive and the perilous become entwined with feelings, in the search for security, abandonment and responsibility.

Traduction Mic Erohubie

2

PUBLICATIONS RÉCENTES

Huemer, Michael, *Dialogue entre un carnivore et un végétarien*, Paris, Albin Michel, 2021

François Jaquet. Docteur en philosophie, maître de conférences en éthique, Université de Strasbourg.

Pour les véganes, les fêtes de fin d'année sont un peu les jeux olympiques de l'argumentation. Dès janvier, ils se préparent sans relâche à déjouer les sophismes que Tata Simone ou Papy Gilbert mobiliseront inmanquablement pour défendre leur bifteck : les animaux se tuent bien les uns les autres ; nous sommes quand même des omnivores ; et puis, Hitler était végétarien. Certes, la barre n'est jamais très haute.

À deux égards, le dialogue que rapporte Michael Huemer est une version idéalisée de cette discussion de comptoir. D'abord, parce qu'il a lieu dans un restaurant végane, où l'on ne sert a fortiori ni foie gras, ni dinde farcie, ni même saumon fumé – tout le monde peut manger et personne ne meurt. Ensuite et surtout, parce qu'il met en scène deux étudiants en philosophie, dont l'un est incontestablement du genre premier de classe. Inutile de préciser que la qualité des raisonnements s'en ressent.

De fil en aiguille, le très socratique V amène son camarade C à remettre en question un comportement pourtant tout à fait banal en apparence. D'après lui, la consommation de produits d'origine animale est immorale parce qu'elle nuit aux animaux davantage qu'elle ne bénéficie aux humains. Et c'est là un euphémisme. Chaque année, 74 milliards d'animaux terrestres – sans compter, donc, des milliers de milliards de poissons – sont massacrés parce que les steaks végétaux n'ont pas vraiment le même goût que leur chair. Ce simple argument est la toile de fond de l'ensemble du dialogue.

Toutes les objections possibles sont minutieusement disséquées. Les animaux ne ressentent pas la douleur, ou pas consciemment. Bien qu'ils la ressentent, elle n'est pas mauvaise pour eux. Elle est mauvaise pour eux mais importe moins que la souffrance humaine. Au fait, les végétaux aussi sont conscients. Et il existe un élevage respectueux des animaux, qui est même bon pour eux puisqu'il leur permet d'exister. Même en admettant que les éleveurs nuisent à leurs bêtes, les consommateurs n'en sont pas pour autant responsables. Enfin, c'est une vérité évidente que chacun est libre de manger ce qu'il veut.

Huemer réussit la gageure d'évaluer ces objections avec le plus grand sérieux philosophique, le tout dans un style résolument accessible. La variante "repas de Noël" du débat se caractérise par une multiplication d'hommes de paille, où chacun s'appuie sur une interprétation peu plausible des arguments de son opposant pour les réfuter plus aisément. V se fait au contraire un point d'honneur d'employer la méthode de l'homme d'acier. Il aide C à articuler la version la plus crédible de ses arguments – avant de les réfuter. On est décidément loin des essais polémiques dont la question animale fait souvent l'objet.

Dans son avant-propos, Peter Singer adresse à Huemer un joli compliment. Au début des années 1970, les nombreuses conversations qu'il entretenait au sujet du végétarisme l'avaient conduit à faire ce constat : il manquait alors un ouvrage bien argumenté à mettre entre les pattes des défenseurs de l'alimentation carnée. C'est précisément pour combler cette lacune qu'il écrivit *La Libération animale* en 1975. Quatre décennies plus tard, Singer écrit ceci : "À l'avenir, quand les gens me demanderont pourquoi je ne mange pas de viande, je leur dirai de lire ce livre".

Ce compliment n'est pas immérité. Le *Dialogue* constitue à ce jour la meilleure défense argumentée du véganisme à destination du grand public.

PICQ Pascal, *Crise, et si c'était notre chance ? La Tour-D'Aigues*, Éditions de l'Aube, 2021, Coll. Le monde en soi, 145 pages.

Mic. M. EROHUBIE, *chargé de cours, Unistra*

Le paléontologue Français, Pascal Picq a reçu le prix de philosophie et d'éthique de l'Académie française en 2006 pour son livre *Nouvelle histoire de l'homme* (Perrin, 2005). Le présent livre est un travail de vulgarisation scientifique. Issu d'un entretien avec le journaliste Denis Lafay en mars 2021, Pascal Picq tente une relecture – peu structurée – de l'histoire de l'humanité de tous les temps « à commencer par le plus insaisissables de tous, l'avenir », (p.7). Son objectif est de démontrer à partir d'une approche darwinienne que l'être humain a toujours dû et su s'adapter aux grands changements pour évoluer. Les thématiques abordées sont présentées en deux parties. Dans la première, l'anthropologue répond aux questions concernant le télétravail, le vaccin, les Gafam, la politique (ou plutôt le « pari », p.50) du Président Macron face à la crise, les libertés, la démocratie, les élites, la crise intergénérationnelle et climatique, la place des femmes dans la société, l'innovation et la responsabilité sociale et technologique de l'entreprise, le management, notamment de l'hôpital en temps de crise, l'évolution de la ville, etc. Dans la deuxième partie du livre, le dialogue porte sur des idées que Picq a développées dans ses livres précédents.

L'hypothèse centrale du présent ouvrage est que les humains d'aujourd'hui, en s'adaptant à la crise sanitaire, seraient en train de faire ce qu'il y a de plus « naturel » dans l'espèce humaine. Du coup, pas de panique (p.32) ! On doit apprendre à s'adapter aux changements pour lesquels nous sommes tous responsables. La crise sanitaire révèle et accentue tout simplement les dysfonctionnements déjà existants dans notre monde. Nous n'avons pas vu ou voulu voir les conséquences de nos modes de vie pour la planète, la biodiversité, les minorités, les pays pauvres, etc. « Nous sommes allés trop loin » (p.36). Pour mieux avancer nous devons « frissonner et fusionner... comme les chimpanzés », (p.78, 131). La crise sanitaire nous fait frissonner (souffrir) mais elle pourrait aussi être le catalyseur qui nous oblige à identifier, associer et harmoniser (fusionner) les modes de vies innovants, ceux qui sont les plus adaptés pour NOTRE (dans le sens le plus inclusif possible) avenir commun. P. Picq pense que « les solutions existent, il suffit de les sélectionner et les développer » (p. 40). Mais pour cela, il faut sortir du « solutionnisme » obsolète et « des illusions et fantasmes technologistes » (p.125) qui conduisent parfois à vouloir planter une ville dans le désert ou à verser dans les dérives post-humanistes (p.79). Les gens, et en particulier les jeunes, veulent plus d'humain et de sens (p.18, 109). Ils ont raison ! Le statut des femmes doit encore évoluer, la cité doit redevenir l'écosystème des écosystèmes ; un espace où le vivre ensemble – « les uns en présence des autres » – la biodiversité et la coévolution redeviennent non seulement souhaitables mais possibles. Si pour P. Picq, la pluridisciplinarité semble une approche suicidaire du point de vue d'une carrière universitaire pour les chercheurs, elle est incontournable dans la gestion visant à nous transformer positivement à travers cette crise sanitaire et sociétale.

Si l'optimisme transformiste/darwiniste assumé (p. 24) de l'auteur est difficile à comprendre quand on a été ébranlé par les conséquences de la covid 19, l'approche qui consiste à voir une issue à cette crise par un processus inclusif de coévolution, est intéressante. Car elle nous invite à prendre notre part comme co-responsables du passé et co-auteurs de l'avenir, un avenir différent (p.17) à construire en tenant compte du présent : les échecs ainsi que les innovations prometteuses « qui existent déjà... qui vont fonder et façonner l'adaptation au monde de demain » (p.35, 133). Un avenir où « nos petits-enfants puissent à nouveau courir en toute liberté dans la cité » (p.142). Ce livre qui se lit facilement en dépit de nombreux néologismes et termes techniques, mériterait l'attention de toutes et de tous dans les temps que nous vivons !

Jean Greisch, *Transcender. Libres méditations sur la fonction méta*, Paris, Ed. Hermann, coll. De Visu, 2021, 249 pages.

Marie-Jo Thiel, Directrice du CEERE

Le philosophe Jean Greisch est presque devenu un familier des lecteurs de la *Lettre du CEERE* puisque nous y avons déjà recensé sept de ses ouvrages ! Il revient aujourd'hui avec six méditations autour de la fonction méta qui a donné naissance au terme métaphysique et qui est rapportée au verbe transcender, lui-même à entendre en quatre sens : transascendance, transdescendance, transpassibilité et transpossibilité. Ces méditations sont, selon l'aveu de l'auteur, dédiées à examiner la « compatibilité » entre « le désir herméneutique de comprendre et le désir métaphysique qui nous entraîne vers une terre dans laquelle nous ne naquîmes point ». Si bien des philosophes songent à l'incompatibilité, Greisch se demande « si métaphysique et herméneutique ne sont pas deux manières distinctes, mais complémentaires, de servir le désir de comprendre », moyennant l'éviction de ce qu'il appelle des « illusions transcendantales » qui concluent ainsi la fin de chacun des quatre chapitres centraux de l'ouvrage.

La première méditation consiste à « regarder la métaphysique en face », selon la formulation de Heidegger qui ajoute : « pour ne plus la perdre de vue ». Greisch discute ainsi un certain usage des préfixes *méta-* et *trans-*, dans le langage ordinaire ou dans l'épistémologie au sens large, s'interrogeant au passage sur le fait de savoir si la métaphysique est traductible en métapsychologie, si l'homme est un « animal métaphysique ». Exister, écrit l'auteur, c'est transcender et « quelle que soit la manière dont on définit la tâche de la métaphysique, elle a affaire à la transcendance » (52). Ainsi, pour poursuivre son enquête, Greisch convoque la boîte à outils de la phénoménologie du siècle dernier où il trouve quatre termes techniques qui constitueront respectivement l'objet des méditations II, III, IV et V : transascendance (avec J. Wahl et E. Levinas), transdescendance (Merleau-Ponty), transpassibilité et transpossibilité (H. Maldiney et C. Romano). Les quatre notions fournissent ainsi « une sorte de table d'orientation 'métaphysique' », une feuille de route pour les quatre méditations qui suivent.

Pour Levinas, le préfixe « méta » de la « métaphysique » n'indique pas une simple aspiration à un « au-delà », mais implique que « la transcendance du visage d'autrui » ne soit pas « une manifestation phénoménale parmi d'autres, mais qu'elle soit « le seul modèle à la mesure de la transcendance qui, elle, est démesure par définition » (61). Cette méditation est aussi l'occasion de discuter de la première aventure métaphysique de l'esprit dessinée avec la sortie de nos cavernes, d'évoquer « la prodigieuse transcendance du Bien » et de l'Un, et finalement de pointer le « vertige des hauteurs » de la raison comme première illusion transcendantale.

Cette méditation est logiquement suivie par celle de la transdescendance avec l'idée « d'aller au fond des choses » et d'interroger le problème du fondement, la question du « pourquoi ? ». Si Greisch évoque de nombreux philosophes, il convoque aussi des œuvres littéraires et artistiques. Ainsi cette question du « pourquoi ? » est traitée de façon très originale à partir d'un poème de Peter Handke et du film de Wim Wenders (1987) qui est lui-même une sorte de libre méditation entre deux anges dont l'un veut rejoindre la condition humaine... et donc « descendre »... Un peu plus loin c'est le roman « métaphysique » de Melville, *Moby Dick*, revisité par M. Richir et relu à partir du livre du Job qui donne du grain à moudre. Arrivent à nouveau les illusions transcendantales que sont les usages dogmatique et critique de la notion de transdescendance, que l'auteur confronte au mouvement de kénose christique de Philippiens 2.

Avec la transpassibilité, c'est l'énigme du sentir qui guide la méditation, la dimension pathique de l'expérience, en évitant à la fois de la réduire à de simples impressions sensorielles et de la faire basculer immédiatement dans le percevoir. La cinquième méditation sur les transpossibilités se penche sur le « phénomène du possible » en n'opposant pas systématiquement réel et possible, et en s'interrogeant sur « le possible comme phénomène originaire ». La sixième et dernière méditation peut alors s'ouvrir sur le « 'Metanoëin' : penser autrement » et un bel épilogue... insulaire.

Patrick C. Goujon, *Prière de ne pas abuser*, Paris, Seuil, 2021.

Marie-Jo Thiel, *Directrice du CEERE*

L'ouvrage relate une histoire d'abus. Une nième, pourrait-on dire. Certes. Mais l'intérêt – si l'on peut dire – de celle-ci tient précisément à son auteur, un jésuite, prêtre, professeur d'histoire de la spiritualité au Centre Sèvres, Facultés jésuites de Paris, et membre associé de l'EHESS. Sa solide formation ne l'a pas empêché d'être pendant près de quarante ans dans le déni d'agressions sexuelles commises pendant plusieurs années alors qu'il était enfant, et d'être incapable du coup à relier un mal de dos devenu de plus en plus insupportable à des faits criminels qui étaient pourtant connus par des confrères de l'auteur des abus.

Avec une belle écriture, fine et osant l'introspection, P. Goujon raconte ainsi son accès progressif à la parole « alors que j'ignorais en avoir été privé ». Tout commence à l'automne 2015 quand d'intenses dorsalgies empêchent son corps « d'avancer ». Par chance, il tombe sur un rhumatologue qui, écrit-il, lui « permet d'entrer dans mon histoire. *Auscultare*, écouter. Je pouvais parler. » L'épisode suivant a lieu à Rome avec cette injonction toute intérieure « Prends soin de toi »... Mais il faut encore bien du temps, des luttes, des résistances, des « médiateurs » pour s'avouer progressivement les faits et tenter de les porter devant la justice. Justice civile, mais les faits sont prescrits. Et puis justice canonique avec un nouveau malaise : « L'Église se faisait juge et partie ». Mais aussi la joie quand « le nom de l'agresseur fut prononcé par un autre que moi : je n'avais pas déliré ; j'étais sauvé ». Si la prévention reste aujourd'hui un combat, « un enfant veillera ».

Merci à l'auteur d'avoir osé le témoignage !

Un ouvrage à mettre entre les mains du plus grand nombre car ce n'est qu'en prenant conscience du traumatisme des victimes que l'on s'engage résolument dans la lutte contre tous les abus, quels qu'ils soient.

François Hien, *La peur*. Olivier Masson doit-il mourir ?
Montreuil, Ed. Théâtrales, 2021, 183 pages.

Marie-Jo Thiel, Directrice du CEERE

L'ouvrage publie le texte de deux pièces de théâtre écrites par l'auteur qui, après avoir été réalisateur de documentaires-films, est aujourd'hui aussi metteur en scène et comédien. Les deux pièces sont actuellement en tournée, jouées par la compagnie L'Harmonie Communale que Hien a créé en 2017 avec N. Ligeon ; cette troupe est associée aux Célestins – Théâtre de Lyon et à différentes autres structures, dont le service culturel de l'Université de Strasbourg où la compagnie se produira en mars prochain.

Les deux pièces présentées dans cet ouvrage sont inspirées d'histoires réelles et de débats de société. « La peur » qui a eu le Prix des Journées de Lyon des Auteurs de Théâtre 2021, traite ainsi de la pédocriminalité dans l'Église catholique tout en ouvrant le débat sur l'homosexualité quand elle touche un clerc, sur les relations entre prêtre et évêque et les doubles vies de certains hommes d'Église, sur les occultations et les secrets, etc. L'acteur principal, le père Guérin a reçu l'aveu d'un prêtre auteur d'abus pédocriminal qu'il choisit pourtant de ne pas dénoncer alors qu'il a lui-même perdu la charge de sa paroisse en raison de la révélation d'une relation homosexuelle...

La seconde pièce met en scène le procès d'Avram Leca qui a mis fin à la vie d'Olivier Masson dans un état pauci-relationnel à la suite d'un accident à l'instar de Vincent Lambert qui a longuement défrayé la chronique en France. Elle reprend bien des éléments de cette lutte d'influence au sein de la famille, mais aussi des batailles sur le terrain médical et juridique... Elle donne la parole à tous les protagonistes pour tenter d'apporter, comme pour la première pièce, des nuances et un peu de lumière sur les difficiles situations de fin de vie.

L'ouvrage ne remplace évidemment pas la mise en scène, mais il est précieux pour nourrir un débat éthique sur les deux sujets qu'il traite. Invitation donc pour les représentations (<https://www.harmoniecommunale.fr/>)

Les dernières publications de la collection « Chemins d'Éthique » des Presses universitaires de Strasbourg.

[La vulnérabilité au prisme du monde technologique.](#) Enjeux éthiques

Par Talitha Cooreman-Guittin, Marie-Jo Thiel

Les auteurs de cet ouvrage interrogent la notion de vulnérabilité à partir des lieux différents où elle s'exprime. Ils le font dans une perspective éthique interdisciplinaire.

[La condition des « nomades ».](#) De l'internement à la question de l'hospitalité

Par Cathy Leblanc, Jean-François Petit, Fred Poché

Les auteurs de cet ouvrage – principalement des historiens et des philosophes européens – proposent une analyse des logiques qui conduisirent à l'internement puis à la déportation de nombreux « nomades », dans les années 1940, à travers toute l'Europe.

[Peuple et populisme, identité et nation.](#) Quelle contribution à la paix ? Quelles perspectives européennes ?

Par Paul H. Dembinski, Marc Feix, Marie-Jo Thiel

[Colère, indignation, engagement.](#) Formes contemporaines de citoyenneté

Par Frédéric Rognon

Comment convertir la colère en indignation, et l'indignation en engagement citoyen ? Comment la pure protestation peut-elle évoluer vers d'autres possibles ? Les auteurs de ce volume explorent la dialectique entre colère, indignation et engagement, dans une perspective interdisciplinaire.

[L'argumentation éthique.](#) Hommage à René Heyer

Par Marc Feix

Comment envisager l'argumentation éthique dans une société et une époque qui ne permettent plus le consensus éthique, moral ou social ? Le présent volume d'hommage s'attache à refléter la riche carrière universitaire du doyen René Heyer, professeur d'éthique et de théologie morale de la Faculté de théologie catholique de l'Université de Strasbourg

A paraître dans les semaines à venir :

Marie-Jo Thiel, Anne Danion-Grilliat, Frédéric Trautmann (dir.), *Abus sexuels : écouter, enquêter, prévenir* (450 pages, 26 contributions)

Les agressions sexuelles, les abus de pouvoir, l'emprise sur un mineur ou une personne vulnérable ont souvent des conséquences dramatiques, surtout si la parole n'a pas été entendue dans l'immédiat. L'ouvrage examine le traumatisme des victimes et explore toute la chaîne médicale et juridique, depuis le signalement, l'enquête de police, l'écoute des mineurs, jusqu'à la condamnation éventuelle de l'auteur de ces violences et les possibilités de prise en charge. Il donne aussi la parole à des théologiens et des canonistes, en France, au Luxembourg, en Allemagne et au Canada. Cette réflexion de grande qualité, unique en son genre, contribue à une vigilance accrue.

Une souscription sera proposée en ce mois de janvier 2022. N'hésitez pas à nous contacter et nous vous enverrons le formulaire pour ce faire.

3

ETHIQUE ET COVID

EHPAD en temps de COVID - Retour et prospective éthiques :

Le passe sanitaire : une tempête éthique dans un verre d'eau face à l'injustice faite à nombre de familles et résidents d'ehpad : https://poitiers.espace-ethique-na.fr/actualites_931/pass-sanitaire_2834.html - Billet Éthique du 8 Juin 2021
Organisé par l'ERENA par le Pr Roger Gil.

Eurêka ! Éthique et Covid

Diffusé par RCF Alsace – depuis le Mardi 8 Septembre 2020, puis tous les 2^e Mardi du Mois.
Prochaine émission : Mardi 11 janvier 2022!

Durée émission : 26 min - <https://rcf.fr/culture-et-societe/eureka?episode=151964>

Qu'avons-nous retenu de la pandémie à la Covid19 ? Tout a-t-il été fait de manière correcte, éthiquement acceptable ?

Sujet du 14 Décembre 2021 : Qu'avons-nous appris sur le fonctionnement des systèmes de santé ?

<https://rcf.fr/culture-et-societe/eureka?episode=61223>

La pandémie a surtout mis en évidence les failles du système de santé que les professionnels dénoncent depuis de nombreuses années, et le primat des soins de santé individuel et technique aux dépens des soins primaires de santé publique. La pandémie a joué le rôle de loupe grossissante sur les mutations des systèmes de santé, elle a interrogé l'assurance maladie, le fonctionnement des établissements hospitaliers, l'adaptation des EHPAD et des lieux de vie pour les personnes avec un handicap, les services d'obstétrique... mais aussi la grille des salaires... Les politiques ont refusé de trier les patients au motif de l'absence de lits mais ont dû mettre en œuvre un tri entre patients-Covid et nonCovid pouvant plus ou moins retarder le traitement des seconds.... Qu'en avons-nous appris de ce tri ? de la saturation des systèmes de santé ? de la crise sur le plan humain, social, médical, éthique ? Quels aspects du système de santé faut-il absolument préserver ? Lesquels faut-il réformer et comment ?

Les enjeux éthiques de la vaccination anticovid-19

Durée émission : 23 min - <https://rcf.fr/vie-quotidienne/les-enjeux-ethiques-de-la-vaccination-anti-covid-19>

Diffusé le 23 Février 2021

Information :

Elle questionne les enjeux éthiques soulevés par la vaccination anti covid 19. Parmi les aspects abordés, la question du consentement éclairé ou de l'équité et de la priorisation des personnes à risque.

Le Pr Anne Danion et le Dr Guy Freys, coordinateurs de la cellule de Soutien Éthique-Covid des HUS, reviennent sur la programmation.

Webinaire « Covid et santé mentale »

Psychiatrie de l'EST

Diffusé le 19 mars 2021 – Replay : 3 heures - https://www.youtube.com/watch?v=UiPSxr-D5-w&ab_channel=VictorGasia

Info : <https://psyest.fr/covid-et-sante-mentale>

Information :

La pandémie du Covid 19 qui a atteint la France en février-mars 2020 a très largement bouleversé nos vies, nos relations sociales et professionnelles et de ce fait notre Société. Les impératifs de sécurité sanitaire toujours d'actualité aujourd'hui nous ont à nouveau obligés à reporter notre projet de Colloque de printemps en Lorraine, en mars 2022. Mais dès ce printemps 2021, il était très important de proposer un colloque par webinaire qui permette d'aborder un sujet de grande actualité à savoir « Covid et Santé Mentale » ce qui concernait largement la Société de Psychiatrie de l'Est, Nous nous sommes penchés, sur différentes problématiques, allant d'un regard historique sur le épidémies jusqu'aux effets du confinement sur les enfants et les adolescents en passant par la réorganisation de deux hôpitaux alsaciens gravement touchés, les problématiques éthiques liées aux bouleversements hospitaliers et les risques liés à la maladie pour les personnes atteintes de troubles mentaux et la nécessité d'envisager.

Webinaire " Que sont devenus les droits du malade en temps de Covid ? "

Diffusé le 20 Mai – Replay : 1 heure 26 - <https://www.youtube.com/watch?v=0gxPk9BwTSw>

Info : <https://poitiers.espace-ethique-na.fr/>

Information : Retour et prospective éthiques

Laurence GATTI, Maître de conférence à la faculté de droit de Poitiers, y aborde les questionnements posés par la pandémie et par sa gestion quant aux droits du malade et à l'exercice des libertés, par exemple celle d'aller et venir, la visite en établissement, la vaccination...

L'Institut Covid-19 Ad Memoriam lance sa plateforme de témoignages : "Histoires de crise"

Créé dès le début de la pandémie par l'anthropologue Laëtitia Atlani-Duault, l'Institut Covid-19 Ad Memoriam se donne pour mission de collecter, archiver et analyser les traces et mémoires de la pandémie.

Avec le lancement d'Histoires de crise, l'Institut franchit une étape majeure de son projet : la création d'un espace de témoignages où chacune, chacun, quelles que soient ses expériences, peut venir raconter son vécu du Covid-19. Histoires de crise est une plateforme numérique de collecte de témoignages qui a vocation à accueillir les récits des vécus de la pandémie. Il s'agit ici de nos histoires personnelles, mais aussi de notre histoire collective. **Raconter ces instants de vie, heureux comme tristes, étonnants comme attendus, anodins ou surprenants...** Ainsi se construira une mémoire collective de la pandémie. Nous vous invitons à venir témoigner et raconter votre ou vos histoires, en choisissant le format qui vous convient le mieux.

Une semaine après son lancement, Histoires de crise accueille déjà près de **200 témoignages** sous forme de récits, poèmes, photographies, BD ou dessins... Venez ajouter le vôtre en cliquant ici !

N'hésitez pas à suivre l'activité de l'Institut sur :

Twitter : <https://twitter.com/covidadmemoriam>

Instagram : <https://www.instagram.com/covid19admemoriam/?hl=fr>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/institut-covid-19-ad-memoriam>

Festival de théories du complot pendant la pandémie de coronavirus en 2020-2021 : un regard de la psychologie, par Pascal Wagner-Egger

Pascal Wagner-Egger est enseignant-chercheur en psychologie sociale à l'Université de Fribourg (Suisse), et l'auteur de Psychologie des croyances aux théories du complot : Le bruit de la conspiration, aux Presses Universitaires de Grenoble (2021). Il est également conseiller scientifique pour la Swiss National COVID-19 Science Task Force (<https://sciencetaskforce.ch/fr/page-daccueil/>).

Il a donné une conférence qui est à présent sur podunistra: <https://pod.unistra.fr/video/45847-seminaire-covid-conference-wagner/> Cette conférence a été donnée dans le cadre du séminaire COVID tenu à l'IRCAD le 17 novembre 2021 et a été co-organisée par la Maison pour la Science en Alsace et le Rectorat de l'Académie de Strasbourg.

4

LA GAZETTE DE L'ÉTHIQUE ANIMALE

Quel futur pour l'animal sauvage ?

Claire Borrou, vétérinaire, master en éthique animale et DU de droit animalier

Le 24 novembre a eu lieu à la Sorbonne le colloque de la LFDA (Fondation Droit Animal, éthique et sciences) sur le thème : « Préserver et protéger les animaux sauvages en liberté ». Sur notre planète vivent 2,4 millions d'espèces animales, 2 millions dans les forêts tropicales et 0,3 million dans les récifs coralliens, en écosystèmes d'une grande richesse de biodiversité. Un écosystème est formé par les interactions d'organismes vivants entre eux (biocénose) et par les relations qu'ils entretiennent avec leur milieu de vie, végétal ou minéral (biotopé). Les écosystèmes communiquent entre eux en un équilibre harmonieux (échanges d'énergie, de matière).

Notre pollution, notre surexploitation des sols et des fonds marins, notre destruction volontaire d'animaux, notre extension démographique et le changement climatique annoncent la 6ème extinction des espèces : disparition d'espèces mais aussi diminution des effectifs. Le rapport de l'IUCN à Marseille en septembre dernier avait averti de l'incidence de l'homme (anthropocène) sur notre planète. Parler du climat, c'est parler du vivant, l'homme a le devoir de préserver la biodiversité, parce qu'il est un des vivants qui la composent et blesser l'un, par effet domino altère l'autre. Le vivant innove constamment pour s'adapter, est utile à tous, fonctionne avec une parcimonie énergétique et ne produit jamais de déchet qu'il ne puisse recycler, alors pourquoi avons-nous oublié cette loi ? Il nous faut nous réconcilier avec la faune sauvage et la sauvegarder car dès que la pollution baisse, réapparaissent le saumon ou la loutre d'Europe dans les rivières et les échassiers recolonisent les zones humides.

Dans le code de l'environnement, l'animal sauvage est considéré comme un simple « être vivant », l'individu n'est pas pris en compte. Seules les espèces protégées sont épargnées par rapport aux espèces chassées, nuisibles ou « communes » tandis que l'animal domestique ou sauvage captif est reconnu sensible et protégé par les codes pénal et rural. Un faisan de repeuplement est « sensible » le temps de sa captivité mais une fois relâché dans la chasse il ne l'est plus ! Un renard peut être jeté vivant dans un ravin sans que cela soit répréhensible mais lancer un chien d'un balcon coûtera 2 ans de prison. Il devient donc urgent d'accorder à l'animal sauvage le statut d'être sensible et de réprimer la cruauté de l'homme à son égard (chasse à la glu, vénerie, pièges, déterrage, chasse en enclos) et les mauvais traitements sur les animaux liminaires (pigeons, écureuils) qui peuplent nos cités trop expansives.

Des solutions pour faire la paix avec la nature sont au programme de l'Europe pour 2030 : augmenter les surfaces protégées, mieux faire respecter les directives oiseaux et habitats, sanctionner plus sévèrement les trafics d'animaux sauvages et de l'ivoire, lutter contre les espèces envahissantes, augmenter la part d'agriculture biologique, lutter contre la surpêche, et promouvoir le concept « one Health ». Il nous faut donc changer de paradigme, écouter les scientifiques plutôt que les intérêts particuliers, réformer l'agriculture et la pêche, créer une économie circulaire mettant en valeur ses déchets, limiter notre consommation et consommer localement, arrêter d'envahir le territoire des animaux sauvages, créer un conseil scientifique pour la biodiversité comme celui mis en place pour la gestion du Covid afin de prendre des décisions efficaces exemptes de dérogations pour les pervertir.

Ne faut-il pas que l'homme lui-même se métamorphose, se convertisse, devienne plus intérieur pour mieux protéger l'extérieur car il a une aptitude naturelle au don gratuit pour agir sans rien attendre forcément en retour. L'optimisme est possible car les jeunes s'investissent et si les femmes sont éduquées, elles pourront contrôler l'essor démographique de demain.

5

EN LIGNE/ONLINE

À (re)découvrir en ligne sur notre site <http://ethique.unistra.fr> , sur la page web Canal C2 Éthique ou sur les sources indiquées ci-dessous :

Émission RCF Alsace « Au-delà des abus » : Commencée en 2019, l'émission est hebdomadaire et accessible depuis <https://rcf.fr/vie-spirituelle/au-dela-des-abus>. Depuis le 26 octobre 2020, sa thématique porte sur : « La figure des auteurs d'abus (sexuels et autres) » et détaille les différentes approches de la psychiatrie-psychologie. Marie-Jo Thiel accueille J.G. Rohmer, psychiatre au CHU de Strasbourg et responsable du CRAVS Alsace.

Vidéos du Forum européen de Bioéthique édition 2021 sur le thème « Quel humain pour demain » : <https://www.forumeuropeendebioethique.eu/programme-2021/>

Les vidéos des conférences plénières et tables rondes du Colloque « Mort traumatique, deuil traumatique » directement à l'adresse suivante : <http://www.canalc2.tv/video/15625>

Émission RCF Alsace « L'heure de Talitha » par Talitha Cooreman-Guittin, le lundi à 12H20 dans "Bienvenue chez vous !" : <https://rcf.fr/vie-quotidienne/alsace-lhumeur-detalitha>

Émission RCF Alsace « Eurêka » : Sciences, découvertes, recherches... Tout comprendre et tout apprendre grâce à Eurêka ! Chaque mardi à 11h00 et à 20h00. Le deuxième mardi du mois, le CEERE est partie prenante. Et depuis septembre notre thème est « Éthique et Covid » ! Écoutez : <https://rcf.fr/culture/eureka>

L'éthique avant tout - Émission Témoins sur RCF Présentée par Laetitia Forgeot d'Arc. Invitée : Marie-Jo Thiel, mardi 23 mars à 2h30 - Durée émission : 25 min <https://rcf.fr/spiritualite/temoins-de-la-foi/marie-jo-thiel-l-ethique-avant-tout>

Vous pouvez retrouver tous les enregistrements vidéo des Journées internationales d'éthique ou des émissions impliquant le CEERE depuis la page web Canal C2 Éthique.

Par ailleurs vous pouvez également retrouver depuis le site de la Fondation Ostad Elahi des entretiens filmés, ainsi que des conférences, des colloques (sur la solidarité, la famille, l'entreprise...) centrés sur l'éthique : www.fondationostadelahi.tv

6

AGENDA

[Lundi 10](#) – La participation des enfants à la recherche : nouveaux enjeux éthiques

Thème : Enfants co-chercheurs : enjeux éthiques et participatifs, par Sara Camponovo et Zoé Moody

Lieu et Horaire : Séminaire en visioconférence, de 14h à 16h30

[Mardi 11](#) – Webinaire par Sendethic

Thème : « 5 actions concrètes pour faire la symbiose entre éthique et performance »

Lieu et Horaire : à 11h, séminaire en visioconférence

[Lundi 17](#) – Séminaire Ethique et droits de l'homme, Université de Strasbourg

Thème : « La grammaire du dialogue dans l'Église catholique depuis Vatican 2 » par M. Marc Feix

Lieu et Horaire : à 17h, Salle Tauler du Palais Universitaire de Strasbourg

[Jeudi 20](#) – Éthique et déontologie de la thèse en sciences sociales

Thème : Les obligations juridiques et nos voies de défense ; la question des données, avec Jean-Baptiste Cornette

Lieu et Horaire : à 16h30, EHESS 2 cours des humanités 93300 Aubervilliers

[Mardi 25](#) – Conférence de LETHICA

Thème : « Le triage en hôpital de guerre: le cas des urgences de Kaboul » PAR Alberto Zanin

Lieu et Horaire : à 17h, Amphi Beretz, Nouveau Patio, Université de Strasbourg

[Jeudi 27](#) – Séminaire Ethique et Santé, Bioéthique et Société, Cultures et religions , Université de Strasbourg

Thème : Qu'avons-nous appris sur la manière de communiquer et de se comporter en temps de crise ? par Anne Danion-Grilliat

Lieu et horaire : à 16h, salle 14-15 du Bâtiment d'Anatomie/CEERE (hôpital civil), Strasbourg

[Vendredi 28](#) – Colloque de l'Observatoire de l'IA.

Thème : Vers une réforme de l'accès aux renseignements sur la santé pour des fins de recherches au Québec: réactions préliminaires au projet de loi 19

Lieu et Horaire : Colloque en ligne à 12h30

APPEL À TÉMOINS - INCESTE

La Commission Inceste lance son appel à témoins

La commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites sur mineurs, dont l'association [Face à l'inceste](#) fait partie, lance un appel à témoins pour toutes les victimes et leurs proches. Nous vous invitons à y répondre massivement pour faire entendre notre voix. Les survivantes et survivants ont enfin la parole.

Qui peut témoigner ?

Tous les adultes ayant subi l'inceste ou d'autres violences sexuelles pendant l'enfance peuvent témoigner. Ainsi que les proches des victimes (parents, enfants, conjoints).

Comment témoigner ?

1. En répondant au questionnaire en ligne sur le site ciivise.fr
2. En appelant le **0 805 802 804** (anonyme et gratuit) de 10 h à 19 h du lundi au vendredi
3. En envoyant votre témoignage par email ou par la poste

Encore un appel à témoins... pour quoi faire ?

Isabelle Aubry, notre présidente, est une des 20 membres permanents de cette Commission instaurée par Adrien Taquet en mars 2021, et codirigée par Edouard Durand (juge des enfants) Nathalie Mathieu (directrice de la maison du Docteur Bru à Agen).

Cette commission va durer deux ans et réunit des professionnels (santé, police, justice, travailleurs sociaux), des victimes et des personnalités du monde associatif. Dotée de moyens importants, cette commission va orienter les politiques publiques de prévention. On ne peut pas encore prédire l'impact qu'elle aura en termes de résultats concrets. Mais c'est une occasion privilégiée, historique, de faire entendre notre voix.

Aussi nous vous invitons à témoigner massivement et à transmettre cet appel à témoins autour de vous.

Pour l'enfance, combattons le silence !

APPEL À CONTRIBUTIONS

4e Journée Interdisciplinaire sur la Condition Animale Institut de France ou Ministère de l'Enseignement Supérieur

Nous vous invitons à soumettre une proposition de communication orale lors de la JICA 4. Celle-ci, d'une page au plus (titre, nom, affiliation et un résumé de 400 mots), peut correspondre à deux types de présentation : i) un travail de recherche (article, livre) publié ou en cours, ou ii) une synthèse pour une audience interdisciplinaire. Les propositions doivent être envoyées par email à angelo.giavatto@univ-nantes.fr et cedric.sueur@iphc.cnrs.fr.

Entre six et neuf présentations seront sélectionnées en fonction de la qualité et de la pertinence pour la thématique demandée (« Langage humain – langage animal »), ou pour toute autre thématique sur la condition animale.

Email your paper to: angelo.giavatto@univ-nantes.fr et cedric.sueur@iphc.cnrs.fr

Deadline: 1er Mars 2022

L'ASSOCIATION DES AMIS DU MASTER ÉTHIQUE DE STRASBOURG

L'**AAMES** a été créée le 4 avril 2013. Elle a pour objectif de promouvoir l'éthique et d'accompagner et de relayer des projets et actions concrètes liés à une démarche éthique.

Principales activités organisées par l'AAMES :

- L'action du « **Mois de l'Autre** » dans les établissements scolaires où l'AAMES apporte sa contribution aux réflexions éthiques dans les lycées. Une action annuelle qui a été initiée en 2004 par la Région Alsace, en partenariat avec l'Académie de Strasbourg.
- L'objectif de cette action est de sensibiliser les lycéens et jeunes apprentis d'Alsace à « la tolérance et au respect de l'Autre dans toutes ses différences, aussi bien sociales que culturelles, religieuses, liées au sexe ou à un handicap ».
- L'AAMES organise également **des journées d'études, conférences, des visites guidées de musées ou de lieux de culte** et vous donne rendez-vous à la rentrée en septembre 2021 !



9

SOUTENEZ L'ÉTHIQUE, SOUTENEZ-NOUS

Et payer moins d'impôts !

Vous aussi vous aimez l'éthique ? Vous aimez ce que nous faisons ?

Chaque mois vous recevez la lettre du CEERE ? Vous appréciez les événements que nous organisons et les formations que nous proposons ? Nous avons d'autres projets encore : des bourses pour nos étudiants, des soutiens pour des déplacements, augmenter nos échanges internationaux, etc.

Le travail autour de l'éthique, de la recherche et l'enseignement, la formation et les sensibilisations autour de qui peut humaniser, ne peut se faire sans un minimum de moyens. Soutenez l'éthique ! Ensemble nous pouvons construire un monde plus humain.

Donner au CEERE, c'est payer moins d'impôts.

Depuis le 1er janvier 2009, une fondation partenariale de l'Université de Strasbourg, la Fondation université de Strasbourg, a été créée pour accompagner les grands projets de l'Université tels que le handicap, des bourses sociales, des chaires d'enseignement mais également l'éthique via le CEERE. Ainsi, donner de l'argent au CEERE en mentionnant « Éthique – CEERE » vous permet désormais de payer moins d'impôts !

Quels sont les avantages fiscaux ?

Particulier, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Par exemple, si vous avez 1000 € disponibles pour nous soutenir, faites-nous un don de 3000 € ! Vous récupérez la différence sur votre feuille d'impôts ! Entreprise, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 60% du montant de votre don dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaires. Si vous payez l'ISF, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 75% du montant de votre don dans la limite de 50 000 € par an.

Le don au CEERE vous rend acteur du travail éthique. Grâce à vous des projets autour de l'éthique peuvent voir le jour. Ensemble, nous pouvons ainsi construire un monde « plus humain ».

Comment faire ?

C'est très simple. Il vous suffit de compléter le bulletin de don en [cliquant ici](#) et d'y joindre un chèque à l'ordre de « Fondation Université de Strasbourg » en précisant que vous souhaitez flécher la somme allouée vers l'« éthique – CEERE » et d'envoyer le tout à : Fondation Université de Strasbourg – 8, allée Gaspard Monge – BP 70028 – F – 67083 Strasbourg Cedex.

Vous recevrez alors un reçu fiscal permettant de déclarer votre don lors de votre déclaration d'impôts. Plus de renseignements sur <http://fondation.unistra.fr>

10

DIVERS

Lettres du CEERE

Les lettres précédentes peuvent être lues sur notre site ethique.unistra.fr . Rubrique Actualités en éthique. Si vous voulez vous abonner (C'est gratuit !) : connectez-vous sur notre site. Dans la colonne de droite de la page d'accueil, il suffit de cliquer sur le lien correspondant.

AUTOUR DE VOUS des femmes et des hommes sont intéressés par les questions éthiques : envoyez-leur notre LETTRE du CEERE ; envoyez-nous leur adresse mail et nous les abonnerons !

Désabonnement

Si vous voulez vous désabonner : adressez-nous un mail à ceere@unistra.fr

Aider, suggérer, pourquoi pas ?

Si vous avez des suggestions, si vous voulez nous aider, devenir BÉNÉVOLE (*travail de secrétariat, de traduction, d'informatique, de communication, de mise sous enveloppe, de filmage... selon compétences reconnues*), nous soutenir financièrement (*via la Fondation de l'Université de Strasbourg*), faire un stage (domaines : secrétariat, informatique, relations internationales...) : contactez-nous à ceere@unistra.fr ou en vous adressant directement à mthiel@unistra.fr . Vous pouvez également nous téléphoner aux heures de bureau.

Toute bonne volonté est bienvenue !